

Des bus nyonnais en correspondance avec les horaires des trains CFF ?

L'histoire du monde est peuplée de mythes débattus, démentis puis effondrés.

L'histoire de Nyon n'y échappe pas. J'en veux pour preuve la correspondance des bus nyonnais aux trains CFF.

Lors des divers crédits d'étude et de réalisation relatifs à la mise en route de la desserte au quart d'heure des transports publics et aux travaux routiers visant la priorisation des bus, la Municipalité a toujours mis en avant la correspondance des bus aux horaires CFF et la nécessité pour ces derniers de rejoindre la gare à temps afin d'atteindre cet objectif.

Jusqu'à présent, les bus nyonnais remplissaient leur mission, leurs horaires ayant été calqués sur celui des CFF pour la période courant du 14 décembre 2014 au 12 décembre 2015.

Or, dès le 13 décembre 2015, l'horaire des CFF va connaître de profondes modifications, tant pour les trains en partance ou à destination de Lausanne que ceux en partance ou à destination de Genève.

Ce n'est malheureusement pas le cas des horaires des bus nyonnais.

En conséquence, les correspondances ne sont plus assurées.

Comme vous pouvez le constater à la lecture des tableaux annexés, les utilisateurs des lignes TPN 802, 803 et 804 en provenance de Chantemerle et Petite-Prairie arriveront en gare au moment où les trains IR-InterRegio (trains directs), tant à destination de Lausanne que de Genève, quitteront le quai. Les pendulaires nyonnais, utilisateurs de ces lignes de bus, n'auront pas un temps d'attente sensiblement plus long en gare de Nyon. Ils devront simplement prendre le bus précédent et patienter plus d'un quart d'heure avant de prendre leur train à destination de leur lieu de travail.

Il y a fort à parier que dans ces conditions, les utilisateurs de ces lignes n'emprunteront plus les bus urbains pour se rendre à la gare. Partant, les TPN manquent leur cible et ne respectent pas leur mission.

A toutes fins utiles, rappelons que le bus est la seule alternative motorisée à la voiture pour les pendulaires nyonnais.

Dès lors et au vu de ce qui précède, nous posons les questions suivantes à la Municipalité et nous la remercions d'avance pour ses réponses :

- La Municipalité est-elle au courant de cette problématique d'horaire ?
- Est-elle satisfaite de cette situation ?
- Si oui, pense-t-elle que ces horaires n'auront aucun impact sur l'utilisation des bus, respectivement sur la satisfaction des usagers ?
- Si non, entend-elle entreprendre toutes les mesures nécessaires afin de modifier ou faire modifier les horaires des bus TPN, dès l'entrée en vigueur des horaires 2015-2016 afin qu'ils respectent la correspondance avec les trains CFF au départ et à destination de Nyon ?

Jessica Jaccoud
Conseillère communale PS

Horaire des bus TPN et trains CFF au départ de Nyon dès le 13 décembre 2016

Bus 802 et 803	Petite Prairie	07:03		07:17	07:33	07:47
	Gare	07:13		07:27	07:43	07:57
CFF	Gare	IR -07:14		RE-07:35	IR-07:44	RE-08:05
	Lausanne	07:42		08:09	08:12	08:39
CFF	Gare	IR-07:15	RE-07:20	RE-07:25	IR-07:45	RE-07:55
	Genève	07:30	07:36	07:41	08:00	08:11
Bus 804	Chantemerle	07:06		07:21	07:36	07:51
	Gare	07:16		07:31	07:46	08:01
CFF	Gare	IR -07:14		RE-07:35	IR-07:44	RE-08:05
	Lausanne	07:42		08:09	08:12	08:39
CFF	Gare	IR-07:15	RE-07:20	RE-07:25	IR-07:45	RE-07:55
	Genève	07:30	07:36	07:41	08:00	08:11
Bus 803 et 811	Colovray	07:00		07:21	07:30	07:51
	Gare	07:07		07:32	07:37	08:02
CFF	Gare	IR -07:14		RE-07:35	IR-07:44	RE-08:05
	Lausanne	07:42		08:09	08:12	08:39
CFF	Gare	IR-07:15	RE-07:20	RE-07:25	IR-07:45	RE-07:55
	Genève	07:30	07:36	07:41	08:00	08:11
Bus 801 et 802	Terre-Bonne	06:58		07:13	07:28	07:43
	Gare	07:08		07:23	07:38	07:53
CFF	Gare	IR -07:14		RE-07:35	IR-07:44	RE-08:05
	Lausanne	07:42		08:09	08:12	08:39
CFF	Gare	IR-07:15	RE-07:20	RE-07:25	IR-07:45	RE-07:55
	Genève	07:30	07:36	07:41	08:00	08:11